

Diminuer la pollution due à l'automobile

Certains pensent que la gratuité des transports permettrait de diminuer la pollution due à l'automobile. Il n'en est rien comme l'ont montré les différents rapports sur le sujet et les expériences en France et à l'étranger, la gratuité des transports en Ile de France ne permettrait que de réduire de 2% environ la circulation automobile, donc la pollution et la congestion.

Bien au contraire elle entrainerait une dégradation de la qualité de service des transports en commun puisque c'est plutôt un transfert de modes de transports alternatifs, comme la marche à pied ou le vélo, qui s'opèrerait vers les transports en commun.

La gratuité n'est pas une mesure d'équité car elle bénéficierait à tous et elle entrainerait une hausse de la fiscalité.

La mairie de Paris vient de proposer différentes mesures. Les premières mesures retenues paraissent raisonnables, elles concernent essentiellement les jeunes et ont un sens pédagogique qui à terme peut changer le comportement des gens vis-à-vis de l'usage de la voiture, mais elles ne peuvent être étendues à toute l'Ile de France compte tenu de leur coût.

D'autres propositions sont intéressantes comme la généralisation du permis vélo à l'école (beaucoup de cyclistes ne respectent pas le code de la route, il faudrait aussi un peu de répression), renforcer la communication sur l'autopartage, instaurer une redevance pour les opérateurs de flottes de scooters, trottinettes et vélos en libre-service, dédier des emplacements sur la voirie au stationnement de ces véhicules.

Mais tout ceci ne résoudra pas le problème, pour diminuer grandement la pollution et décongestionner la région parisienne, il faut avoir une politique ambitieuse :

- En améliorant les transports en communs, en les développant (poursuivre l'effort entamé avec le prolongement de la ligne E, le Grand Paris Express, les prolongements des lignes 11 et 14, l'extension des lignes de tramway), en améliorant le confort, la régularité et la fréquence.
- En favorisant les modes de transports alternatifs : autopartage, vélo, patinette, marche à pied, etc....
- Restreindre la circulation de certains véhicules polluants dans certaines zones et encourager l'utilisation de véhicules électriques ou à GNV (la RATP a prévu de remplacer tous ses bus diesels dès 2025).

Pour mieux utiliser les infrastructures saturées aux heures de pointe mais « sous-utilisées » en heures creuses on pourrait inciter les établissements scolaires, les entreprises et les administrations à modifier les horaires et les jours de travail, par exemple en réduisant le versement transport pour celles qui mettent en place un plan transport ou le coût du Pass Navigo pour les personnes qui font une journée de télétravail toutes les semaines.

A Nogent on pourrait faciliter les transports doux en multipliant les parkings vélos et trottinettes à proximité des établissements scolaires et des lieux très fréquentés, en distribuant des kits de bandes réfléchissantes à tous les scolaires, en mettant en place dans chaque école une démarche « pédibus », en intégrant sur l'application de la ville un lien vers des sites de covoiturage et en augmentant les points de covoiturage, en installant des points de recharge pour les véhicules électriques.

L'équipe d'un Nouvel Elan pour Nogent